

Envoi par courrier et télécopieur : 644-8222

Magog

6212-03-031

Québec, le 29 mai 2007

Madame Nancy Bernier
Ministère du développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Service des projets en milieu terrestre
675 boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par Waste
Management Inc.**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 22 mai dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

- Le programme d'effarouchement des goélands du promoteur vous semble-t-il satisfaisant ?
À l'instar du goéland, est-ce que la Corneille d'amérique peut-être attirée par le front de matières résiduelles ? Le cas échéant peut-elle être considérée comme espèce nuisible pour les LET ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 18 juin à Magog.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission